MASCARA

Soirée quelque peu mouvementée avec la police judiciaire

Avant que ne débute la sortie avec les éléments de la police judiciaire à laquelle nous avons été convié l'on nous fait faire un crochet par la salle des opérations ou de trafic où sont centralisés et exploités les informations et appels des citoyens.

Il arrive parfois, nous dit-on, que l'on ait à faire à des plaisantins. Après ceci les dernières consignes sont données et le cortège de quelques véhicules quitte le siège de la Sûreté vers 20h30. C'est l'officier Rachid Sirat qui coordonne et puis il y a Noureddine et les autres que nous avons pour la plupart l'habitude de croiser. Nous nous doutons un peu des lieux qui seront investis et la première étape sera Sidi Bousehrine où sur la route est visité un lieu qui sert de repaire aux repris de justice, nous dit-on, mais cette fois-ci, il n'y a pas âme qui vive. Il était peut-être un peu trop tôt. Nous passons ensuite dans une ruelle appelée Bendjendir. A la vue des policiers, un jeune tente de se faufiler alors que trois autres sont interpellés et l'on procède à la vérification d'identité. S'adressant à l'un d'eux, le policier lui demande : «Quand es-tu sorti ?» «Depuis quelques jours», répondra-t-il. L'on nous informe que parmi eux il y a des graciés. Ce sont tous des «kifistes» nous dira l'officier Sirat. Il nous explique que les interpellations sont un travail de routine et il est d'usage que ceux qui en font l'objet soient conduits au commissariat central où l'on procède à l'étude des cas pour s'assurer qu'ils ne font pas l'objet d'avis de recherches. Sinon ils seront aussitôt relâchés. Sur le seuil de sa porte, une femme au demeurant de mœurs légères salue les policiers. Vers 21h30, nous pénétrons dans le quartier Boulilef (ex-la Gare) réputé pour être le plus chaud de la ville. Cette nuit, c'est relativement calme. A la sortie de cequartier, le cortège s'arrête car une voiture suspecte immatriculée dans une autre wilaya se trouve presque au milieu de la route. L'on prend alors les précautions d'usage et comme personne ne s'est manifesté, l'on demande aux curieux de s'en éloigner. Elle est alors fouillée de fond en comble et c'est ainsi qu'arrive un citoyen qui explique que la voiture est en panne.

Ce sont des personnes venues des environs de Ghardaïa et qui sont ses invités. Ils lisent le Coran dans la mosquée, ajoutera-t-il. Un policier est chargé de relever son affiliation. Nous prenons alors la direction du faubourg Medebber et c'est alors que nous entendons le message radio signalant l'obscurité dans ce quartier ainsi qu'au niveau du lotissement Haouès pour cause d'éclairage public défectueux.

L'on intime l'ordre de saisir les permanences de l'APC ou la Sonelgaz. «Ceci favorise les casses», nous déclare un policier assis à nos côtés dans le véhicule. L'on met le cap sur la gare routière et à proximité de Khessibia, sous le pont, un groupe s'adonnant à la consommation d'alcool est surpris. La fouille est minutieuse et généralement à la vue des policiers l'on se débarrasse de ce qui est gênant.

Un élément nous montre un petit morceau de kif traité récupéré. Tout le monde est embarqué à bord du fourgon venu en renfort. Un crochet par le quartier populaire de Bab Ali permettra également l'interpellation d'un jeune consommateur sur qui a été aussi saisi un bout de kif. Retour vers 22h30 au siège de la Sûreté où les jeunes délinquants sont pris en charge. L'on effectue une pause, l'on remarque la présence d'une femme. Elle est venue aux nouvelles car son fils figure parmi le lot de ceux qui ont été conduits au commissariat. Un véhicule de police s'arrête et l'on en fait descendre un jeune menotté. Il est l'auteur d'une tentative d'agression à l'arme blanche.

Au niveau du 5e arrondissement que nous rallions, la victime est là avec son père. Sur le bureau se trouve l'arme du délit. «C'est avec celui-ci qu'il a tenté de m'agresser pour me voler mon portable à la rue Aïn-Fehan.» Au cours de cette soirée, nous avons sillonné les principales artères de la ville et pour un jeudi, il y a comme un apaisement en ce qui concerne le tintamarre provoqué par les cortèges de mariages. Ceci confirme les propos du chef de la Sûreté de wilaya qui nous déclarait dans la matinée que le dispositif mis en place durant les journées de mercredi et jeudi semblait porter ses fruits avec son aspect dissuasif. Alors que nous empruntons la grande avenue Tounsi, les véhicules s'arrêtent brusquement. Il était 23h, un jeune, en état d'ébriété avancée, tente d'agresser un autre avec une bouteille de bière. L'on a dû mal à le maîtriser et à l'emmener vers le commissariat. Il est dans tous ses états et il saigne abondamment du pied couvert d'un bandage. Le véhicule de la Protection civile arrive pur l'évacuer en urgence vers l'hôpital. Les virées à la cité des 936-Logements et à Sidi Saïd ne donneront rien, sinon que des groupes consommant de l'alcool sont priés de quitter les lieux. Dans ce genre de situation, ce sont généralement ceux qui ont des antécédents judiciaires qui sont embarqués. Cette virée nocturne permet de constater que certains lieux ne sont pas recommandés même aux abords de certaines cités. L'exemple des 204-Logements est édifiant, ce jeudi vers 0h30. Dans ce lieu appelé communément «El-Menkoubine», un groupe de jeunes est repéré et les véhicules n'ont pas le temps de s'arrêter que plusieurs personnes tentent de s'enfuir. Les policiers l'avaient senti et une course-poursuite s'engage et nous entendons des cris. Dans le feu de l'action, deux d'entre elles ont tenté, nous dit un policier, de faire usage d'armes blanches. Elles seront maîtrisées non sans difficultés et ceci constituera la prise de la soirée. Les éléments de la PJ ont su à qui ils ont affaire. Au commissariat deux sont relâchés alors que deux autres menottés feront l'objet d'une procédure. Tout juste 19 et 20 ans et déjà des agressions à leur actif. L'un des deux compères dira : «tsougert». Dans le jargon du milieu, je suis bien parti pour une lourde peine. C'est l'un des deux voleurs d'un véhicule Atos. L'affaire remonte à un mois et son complice se trouve déjà en prison. L'on nous apprend également que lui et son complice sont également recherchés pour une affaire d'enlèvement, séquestration et viol sur mineure.

Ceci a eu lieu il y a tout juste quatre ou cinq jours. Cette sortie nocturne se terminera à 1h30.

M. Medebber

CONSTANTINE

Rien n'arrête les pédophiles

La peine capitale, prononcée récemment, par le tribunal criminel de la cour de Constantine, contre le bourreau de l'enfant Djenhi Yasser, ne semble pas dissuader les pervers de cette même contrée.

En effet, en moins d'une semaine, deux autres affaires de pédophilie ont été traitées par les services de police. Il s'agit d'actes contre nature, certifiés par le médecin légiste, qui a confirmé les attouchements sexuels dont ont été victimes, respectivement, deux fillettes de 6 et 9 ans. La première affaire a eu lieu à Bekira, une cité de la périphérie constantinoise, au cours de la semaine dernière et s'est soldée par l'arrestation de K. H., 32 ans, qui a été aussitôt présenté au parquet qui l'a écroué pour les faits précités. Le même sort a été réservé à B. K., 19 ans, après son arrestation par les éléments du 14e arrondissement de la sûreté urbaine dans la cité de Boumerzoug.

K. G.

BECHAR

En proie aux coupures électriques !

C'est la pleine saison estivale et la chaleur bat son plein. Au petit matin, elle annonce la couleur et n'épargne personne. Sitôt les courses terminées, il est préférable de courir se rafraîchir chez soi, à l'abri, sous l'effet de l'air artificiel produit par des climatiseurs.

Mais parfois, on n'est pas tranquille puisque réveillé en plein sieste par des coupures de courant qui empoisonnent la vie des habitants.

Si les adultes en bonne santé parviennent à supporter cette «absence», les nouveau-nés et les personnes âgées ne peuvent l'endurer et en souffrent. Dans certains quartiers, les coupures sont régulières et se produisent à n'importe quelle heure, sans prévenir, sans crier gar ; la Sonelgaz de Béchar ne se donne pas la peine de prévenir ses abonnés.

Car, à la reprise, au rétablissement du courant, les appareils électroménagers risquent de prendre un sérieux coup et les dommages sont importants. Qui paye les frais ? Le citoyen. Lui seul trinque.

Pendant les coupures, on se contorsionne de tous les côtés, on se lève, on téléphone au service concerné, personne ne répond, tout le monde attend. Puis, c'est le soulagement et de nouveau les coupures.

On ne sait plus à quel saint se vouer ?

La nuit, les gens qui ont l'habitude de se réfugier sur les terrasses ne le font plus, car l'air frais est rare et il est préférable de rester à la maison où les split-system diffusent de la fraîcheur en continu.

Les coupures d'électricité constituent la hantise des ménages vu les désagréments qu'elles engendrent.

La demande en électricité est plus importante que par le passé, car nombreuses sont les familles qui possèdent des climatiseurs, parfois plusieurs par ménage.

Ce phénomène n'est pas nouveau, il ressurgit à chaque été. Il faudrait en tenir compte et planifier, consommation et population actuelle, afin d'offrir à chacun cette énergie dont il a besoin et surtout éviter de l'en priver.

A bon entendeur **!**

El-Hachemi S. S.

SOUK-AHRAS

Les 309 travailleurs de la lainière sans salaire depuis 6 mois

Le complexe lainier (Lasa) de Souk-Ahras, naguère la fierté de la wilaya et qui est la seule unité de textile en Algérie à fabriquer le fameux tissu bi-élastique très prisé en Europe, est dans une situation financière très critique qui risque sérieusement, si elle n'est pas jugulée, de menacer l'existence même du complexe.

Faute de pouvoir relever le challenge de sa survie, les créances de cette entreprise, qui s'élèvent à plus de 9 milliards de centimes, ont mis en difficulté la situation sociale des 309 travailleurs qui ne cesse de se détériorer. Ces derniers se trouvent sans salaire depuis 6 mois.

La SGP s'est engagée à régler 3 mois de salaire, ce qui a déclenché la colère des travailleurs.

De ce fait, un débrayage improvisé a été initié par ces derniers depuis quelques jours. Les employés estiment dans leur totalité que le complexe est capable de surmonter cet obstacle. Ils sont prêts à redoubler d'efforts pour redresser la situation et interpellent la SGP.

Barour Yacine

• À quand l'assainissement des associations ?

La wilaya compte plus de 1 000 associations de tous genres. Il est de notoriété publique que dans leur ensemble celles-ci n'existent que sur papier. Après avoir obtenu l'agrément l'on se bouscule au portillon pur obtenir un local ou bénéficier d'une subvention. Et puis plus rien. Elles réapparaissent parfois pour tenter de s'illustrer lors de commémoration de telle journée ou tel événement.

Ce sont en fait des associations de circonstance. Où sont celles dites de quartier ou bien de protection de l'environnement quand les incivilités et les dégradations sont au quotidien. C'est vous dire que côté contribution du mouvement associatif dans les choses de la cité, il faudra repasser. Alors que se fasse l'assainissement et disparaissent celles qui constituent plutôt une charge.

• L'absence d'eau n'est pas la raison de la fermeture de la piscine

La piscine située au jardin Pasteur faisait bien des heureux durant la période estivale et la voilà fermée. L'on ne sait pourquoi. Au demeurant le prétexte serait l'absence d'eau. Mais voilà que nous apprenons de source bien informée que l'eau existe puisque l'on dispose d'un puits.

La piscine aurait pu fonctionner après quelques menus travaux de réalisation de conduite. Pour cet été, c'est fichu ! C'est ainsi à Mascara, où l'on a toujours une longueur de retard.

• Le dossier du GCM ficelé

Après la plainte déposée par l'administration sur la gestion de l'argent public que constituent les subventions accordées au Ghali de Mascara (équipe de football) une enquête avait été ouverte par le police judiciaire et plusieurs personnes entendues. Nous apprenons ce jeudi lors du point de presse auquel nous avons été convié par le chef de sûreté de wilaya que le dossier avait été ficelé et transmis au procureur de la République.

• La piscine de l'OPOW submergée

Ce jeudi nous effectuons une virée à la piscine semi-olympique couverte de l'OPOW où beaucoup de parents accompagnent leurs enfant qui n'ont pas d'autre lieu de distraction. Celle-ci est fréquentée hiver comme été mais il y a beaucoup plus d'affluence durant la saison estivale.

Il y a ceux qui la fréquentent pour suivre des cours de natation et les autres qui viennent pour le loisir.

Elle est ouverte aux enfants âgés de 5 à 17 ans et aussi pour les adultes.

M. M.